



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Val-d'Oise

Commune : Épiais-Rhus

Autres communes :

R500

Appellation : Site archéologique gallo-romain

Monument(s)

Appellation : Site archéologique gallo-romain

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 25/03/1983

Étendue de la protection : Le site archéologique sis sur les parcelles n°28, 30 et 32, lieux-dits Les Terres Noires et Le Chemin de Pontoise, section ZK du plan cadastral de la commune d'Épiais-Rhus, ainsi que la parcelle n° 184, lieu-dit La Vallée de Cresnes, section Y du plan cadastral de la commune de Vallangoujard (cad. ZK 28, 30, 32): classement par arrêté du 25 mars 1983

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.